

Règles particulières

Licence LLCER Allemand hybride

Redoublement :

En principe le redoublement n'est pas de droit, s'agissant d'une réponse pédagogique de l'équipe enseignante, destinée à permettre à l'étudiant de combler ses lacunes ayant conduit à un ajournement.

Toutefois chaque diplôme de licence peut spécifier le nombre de redoublements auquel un étudiant a droit sans avis du jury.

Le redoublement fait l'objet de l'établissement d'un contrat pédagogique spécifique validé par l'équipe enseignante et l'étudiant, précisant les modalités de celui-ci.

Dans tous les cas le nombre d'inscriptions annuelles au sein d'une même mention de licence, en vue de sa validation ne peut être supérieur à cinq.

Nombre de redoublements autorisés à l'année visée :	<u>L1 :</u>	1	<u>L2 :</u>	1	<u>L3 :</u>	1
---	-------------	---	-------------	---	-------------	---

Renonciation à la compensation proposée aux étudiants :	<u>Au semestre :</u>	non	<u>A l'année :</u>	non
---	----------------------	-----	--------------------	-----

Absence justifiée : L'étudiant doit justifier son absence auprès de son responsable ou de la scolarité dans les 8 jours qui suivent la tenue de l'épreuve. Au-delà son absence sera considérée comme injustifiée. La justification de l'absence est laissée à l'appréciation du responsable de la formation.

Absence injustifiée : Quel que soit le mode de contrôle, la mention ABI (ABsence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'épreuve concernée. Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'UE, au semestre, à l'année. L'étudiant conserve la possibilité de se présenter en deuxième session ou deuxième chance selon le mode de contrôle. Si une deuxième chance est prévue, elle ne donne pas lieu à deuxième session.

Aménagement d'épreuves en contrôle continu : Si une préconisation médicale du service de santé étudiante de l'UL pour l'aménagement d'une épreuve de contrôle continu ne peut être mise en oeuvre, une épreuve de substitution sera proposée à l'étudiant.e pendant la session officielle des examens (similaire au RSE).

Stage : Stage facultatif de 12 semaines maximum, en rapport avec le projet professionnel de l'étudiant (et uniquement pour les étudiants suivant la formation de façon assidue). L'étudiant dont le stage a été accepté et dont la convention de stage a été signée par son responsable de diplôme devra rendre un rapport de stage en fin de semestre (6 pages en français). Tout stage doit se dérouler obligatoirement dans le cadre du cursus de formation, c'est-à-dire entre la date d'inscription administrative et la tenue du jury du diplôme.

Certificat SENSE :

Le Certificat SENSE doit être validé en entier pour permettre la délivrance du diplôme. Les étudiants disposent des 3 années de Licence pour valider les 3 modules du certificat ou des années 2 et 3 ou 3 en fonction de leur niveau d'entrée.

Légende/ Rappels

UE = Unité d'enseignements - une UE est toujours porteuse de crédits ECTS.

EC = Enseignement Constitutif d'une UE - seuls certains EC sont porteurs de crédits ECTS (voir modalités spécifiques par UE).

Lorsqu'un étudiant obtient au moins 10/20 de moyenne à une UE, cette UE est définitivement acquise (capitalisée). Lorsqu'un enseignement constitutif (EC) d'une UE est porteur de crédits ECTS, il est également définitivement capitalisé dès lors que l'étudiant y obtient au moins 10/20.

Licence LLCER Allemand hybride - 1ère année

Langue néerlandais débutant : épreuve à distance, voir M3C spécifiques

Licence LLCER Allemand hybride - 1ère année

Blocs caractéristiques			
		Bloc disciplinaire 1	Bloc devant être validé pour obtention de l'année
1JUAPM01		UE 101	
1JUAPM02		UE 102	
1JUAPM03		UE 103	
		Bloc disciplinaire 2	Bloc devant être validé pour obtention de l'année
2JUAPM01		UE 201	
2JUAPM02		UE 202	
2JUAPM03		UE 203	

Année universitaire 2026-2027

Licence LLCER Allemand hybride - 2ème année

[illegible]

rôle des connaissances et des compétences - M3C - UFR ALL-Metz
Année universitaire 2026-2027
Licence LLCER Allemand hybride - 2ème année

					SESSION 1								SESSION 2						Paramétrag e
Code	Elément	Libellé	ECTS	Coeff.	Contrôle Terminal Nombre d'épreuves		Contrôle Continu Nombre d'épreuves		Nature	Durée	Coef de chaque épreuv e	Epreuve RSE (dans le cadre du contrôle continu)	Nature	Nbre d'épreuves	Durée	ET organis é par l'admini stration oui/no n	Modalité alternative prévue en cas d'événement particulier	Conservation 1 an Oui/Non	
					Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens	Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens											
4JSAPM01	SEM	SEMESTRE 4 Allemand	30																
4JUAPM01	UE	UE 401 Allemand Langue	6	6	1			dossier traduction (version et thème avec commentaires des choix de traduction)	nc			dossier traduction idem session 1	1	nc	non	nc	non		
4JEAPM01	EC	UE401 EC1 Thème allemand		1															
4JEAPM02	EC	UE401 EC2 Version allemande		1															
4JUAPM02	UE	UE 402 Allemand Culture	6	6	1			oral teams EC1 ou EC2	30 min			oral teams	1	30 min		nc	non		
4JEAPM03	EC	UE402 EC1 Littérature		1															
4JEAPM04	EC	UE402 EC2 Civilisation		1															
4JUAPM03	UE	UE 403 Allemand Approfondissement	6	6															
4JEAPM05	EC	UE403 EC1 Langue		2	1			épreuve écrite à distance (voir consignes enseignant)	nc			épreuve écrite à distance	1	nc		nc	non		
4JMAPM01	MATI	Allemand Grammaire		1															
4JMAPM02	MATI	Allemand Linguistique		1															
4JEAPM06	EC	403.2 Méthodologie de l'exposé oral		1	1			oral teams	20 min			oral teams	1	20 min	non	nc	non		
4JUAPM04	UE	UE 404 Allemand Renforcement disciplinaire	3	3															
4JEAPM07	EC	UE 404 EC1 Lecture de presse 4		1	1			épreuve à distance (voir consignes)nc	1h			épreuve écrite à distance	1	nc	non	nc	non		
4JEAPM08	EC	UE 404 EC2 Préparation au stage 1		1	1			dossier à rendre	nc			dossier à rendre	1	nc	non	nc	non		
4JUAPM05	UE	UE 405/605 Allemand Personnalisation 1	3	3	1			épreuve écrite à distance soit EC1 soit EC2 (voir consignes	nc			épreuve écrite à distance soit EC1 soit EC2	1	nc	non	nc	non		
4JEAPM09	EC	UE 405/605 EC1 Analyse de docs iconographiques1/Synthèse de docs1		1															
4JEAPM10	EC	UE 405/605 EC2 Arts&cult germano1/Panorama de l'hist litt&cult 3		1															
4JUAPM07	UE	UE 406/606 Allemand Personnalisation 2	3	3	1			épreuve écrite à distance soit EC1 soit EC2 (voir consignes	nc			épreuve écrite à distance soit EC1 soit EC2 (voir consignes	1	nc	non	nc	non		
4JEAPM14	EC	UE 406/606 EC1 Analyse de docs iconographiques2/Synthèse de docs2		1															
4JEAPM15	EC	UE 406/606 EC2 Arts&cult germano2/Panorama de l'hist litt&cult 4		1															
4JUAPM09	UE	UE407 LV et Internationalisation	3	3															
4JCAPM04	CHOI	UE407.1 langue vivante																	
4JEYBM01	EC	Anglais confirmé S4 ALL Metz						Anglais : Test en ligne basé sur le niveau CECRL, niveau B1 requis, plateforme Do you speak Grand Est											
4JEYBM06	EC	Néerlandais S4						Langue néerlandais débutant, épreuve à distance, voir M3C spécifiques											

Blocs caractéristiques		
	Bloc disciplinaire 1	Bloc devant être validé pour obtention de l'année
3JUAPM01	UE 301	
3JUAPM02	UE 302	
3JUAPM03	UE 303	
	Bloc disciplinaire 2	Bloc devant être validé pour obtention de l'année
4JUAPM01	UE 401	
4JUAPM02	UE 402	
4JUAPM03	UE 403	

Année universitaire 2026-2027
Licence LLCER Allemand hybride - 3ème année

[illegible]

Année universitaire 2026-2027
Licence LLCER Allemand hybride - 3ème année

Blocs caractéristiques			
		Bloc disciplinaire 1	Bloc devant être validé pour obtention de l'année
SJUAPM01		UE 501	
SJUAPM02		UE 502	
SJUAPM03		UE 503	
		Bloc disciplinaire 2	Bloc devant être validé pour obtention de l'année
6JUAPM01		UE 601	
6JUAPM02		UE 602	
6JUAPM03		UE 603	